

Front | Économie | **Europe – «Consternation» des aéroports à cause des vols à vide**

Publicité

Publié 6 janvier 2022, 15:11

EUROPE

«Consternation» des aéroports à cause des vols à vide

La faïtière des aéroports européens dénonce la pratique des vols effectués uniquement pour que les compagnies conservent leurs créneaux horaires.





Des compagnies effectuent des milliers de vols «inutiles» uniquement pour conserver leurs créneaux.
REUTERS

Les compagnies aériennes n'ont aucune raison de faire voler des avions **à vide** en Europe pour conserver leurs créneaux aéroportuaires, a affirmé jeudi l'association représentant les aéroports du Vieux Continent, disant sa «consternation» face à cette controverse. Elles peuvent bénéficier d'exemptions et «sont très bien protégées contre les incertitudes actuelles», notamment la vague du variant Omicron du Covid-19 qui a mis un coup de frein aux réservations, a souligné ACI Europe dans un communiqué.

Publicité

Règles inapplicables

En temps normal, les règles européennes prévoient que les compagnies doivent utiliser au moins 80% des créneaux de décollage et d'atterrissage qui leur sont attribués dans les aéroports, sans quoi elles perdent leurs droits la saison suivante. Ces règles ont été rendues inapplicables par la crise sanitaire qui a provoqué l'effondrement du trafic aérien depuis mars 2020, conduisant Bruxelles à les suspendre.

Au moins 50%

Depuis le 28 mars 2021, les compagnies sont tenues d'utiliser 50% de leurs créneaux de décollage et d'atterrissage pour pouvoir les conserver, mais ce niveau est jugé

de décollage et d'atterrissage pour pouvoir les conserver, mais ce niveau est jugé excessif par le secteur aérien, encore convalescent. Le patron du groupe Lufthansa Carsten Spohr a averti le 23 décembre qu'il serait contraint d'effectuer «18'000 vols inutiles» durant l'hiver «uniquement pour conserver ses droits de décollage et d'atterrissage.»

L'UE inflexible



Video



Radio



Lifestyle



Cockpit

[Home](#)[Guerre en Ukraine](#)[Suisse Romande](#)[Suisse](#)[Monde](#)[Économie](#)[Sports](#)[Plus](#) ▾

derniers mois des échanges acerbes et publics avec l'Iata, notamment au sujet des redevances touchées par les aéroports de la part des compagnies pour chaque décollage et atterrissage, dans un contexte de finances asséchées pour l'ensemble du secteur.

Clause à utiliser

L'organisation ACI Europe a dit jeudi sa «consternation au sujet de l'escalade des déclarations» politiques et du secteur sur ce thème des «vols à vide» qui pour elle laissent entrevoir un «scénario de fin du monde sans lien avec la réalité». Elle a ajouté soutenir la position de la Commission européenne et a rappelé que les compagnies pouvaient conserver leurs créneaux en faisant invoquer par leur régulateur national la clause de «non utilisation justifiée des créneaux».

Celle-ci «couvre non seulement les interdictions de voyager pures et simples, mais aussi des restrictions de mouvement, des mesures de quarantaine ou d'isolement qui affectent la viabilité ou la possibilité de voyager, ou la demande sur certaines liaisons», selon l'organisation.

(AFP)

TON OPINION

Le sujet est important.



L'article est informatif.

